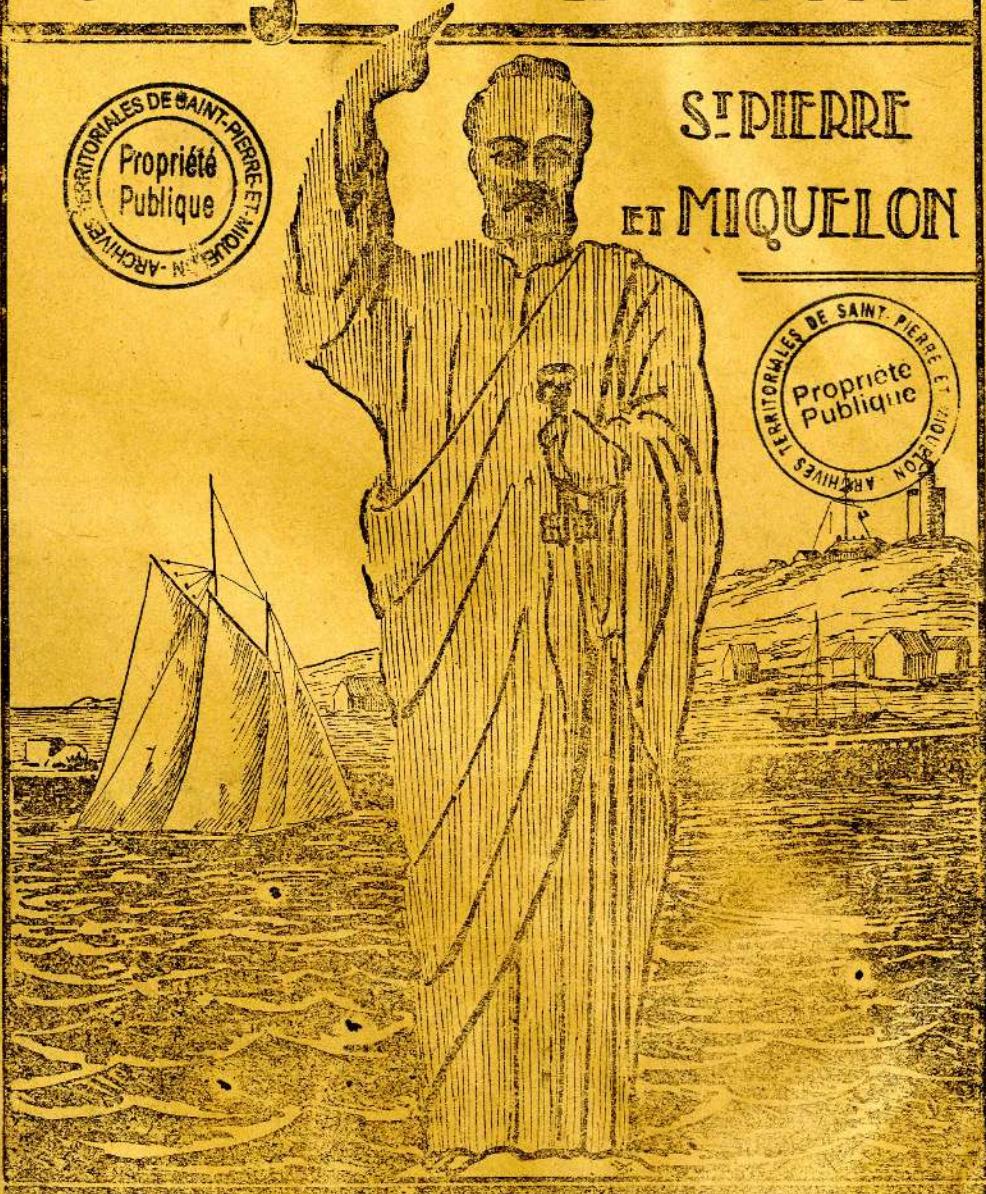


*Sép. 1895
Prise en main
M. et Mme*

Le Foyer Paroissial



S. PIERRE
et MIQUELON



BULLETIN MENSUEL

15 MAI 1895

1^{re} Année. - N°137



— 98 —

LES ESPAGNOLE FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai*

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pécheries à vapeur, Avachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

*Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of
New-York, Socony.*

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legrandvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie

Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

A. MAUFROY

Quai de la République

Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE COUNY, rue Borda

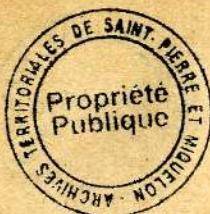
Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

JACOB GUTHIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires

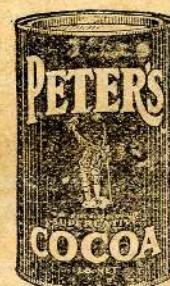


— 100 —

Qui a goûté du chocolat NESTLÉ
n'en accepte plus d'autre.



Une tasse du riche
CACAO PETER'S
est le déjeuner le plus
appétissant.



Venez voir chez Mlle DETCHEVERRY
GEORGINA

Grand choix de chapeaux feutre pour dames, à bas
prix. -- sweaters -- bas laine pour enfants.

Épicerie --- Mercerie ---

Eau de Javel (la Duchesse)

Un lot de bas de coton pour enf ns de 2 ans à
12 ans soldés à 4 francs.—

etc... etc...

A VENDRE.—

Maison située à l'Anse à l'Aillamette



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. -- Pendant les vacances, à 5 h. -- Le samedi soir, à 5 h. -- La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. -- La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. -- La veille des fêtes.

BAPTÉMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi ODOIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. -- Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé : celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

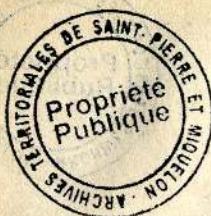
COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe.*



Calendrier du Mois de Juin 1935.

1 Samedi.—A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.—Le soir, à 6 h., chapelet et salut (*continuation de la neuvaine au St Esprit préparatoire à la fête de la Pentecôte*).

2 Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.—A 7 h. ½, messe de la communion solennelle.—A 10 h., messe basse et cérémonie de la Confirmation.—A 2 h. ½ vêpres, cérémonie de la rénovation des voeux du Baptême et consécration à la Ste Vierge, Salut.—Dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion des personnes de langue anglaise.

Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

N. B.—Toute la semaine à 6 h., sauf Vendredi, salut de la neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte.

3 Lundi.—A 8 h., messe d'actions de grâces ; imposition des scapulaires aux enfants.

6 Jeudi.—Octave de l'Ascension.—Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi.—1^{er} du mois.—A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur.—Après la messe de 8 h. exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.—Le soir à 8 h., amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

8 Samedi.—Vigile de la Pentecôte.—*Jeûne et abstinence*.—A 7 h. ½, Prophéties, énédiction des fonts, messe basse.—Le soir à 8 h. ½, Radio: Causerie religieuse.

9 Dimanche—SOLENNITÉ DE LA PENTECÔTE.—A la messe de 6 h., com. mens. des hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.—A 10 h., messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie.—A 6 h., vêpres pontificales avec bénédiction papale. Salut solennel du T S Sacrement.

N. B.—Les quêtes de ce jour formentont le *Denier de St Pierre* pour Notre Saint-Père le Pape.

10 Lundi.—A 10 h., grand'messe pour les défunts de la paroisse.—Puis dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion des personnes qui veulent bien s'occuper des reposerioirs pour les processions de la Fête-Dieu.—Le soir, à 6 h., complies, salut.

11 Mardi.—Le soir à 8 h. ½, au Foyer Paroissial, conférence avec projections (*pour les grandes personnes seules*).

N. B.—12 Mercredi, 14 Vendredi, 15 Samedi sont les jours des Quatre Temps, avec *jeûne et abstinence*.

13 jeudi.—St Antoine de Padoue.—A 7 h., messe du Tiers-Ordre (*au lieu de mardi 11*).—Le soir, à 4 h. ½, conférence avec projections pour les enfants.—A 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les dames et jeunes filles.

14 Vendredi.—Le soir, à 8 h., office en l'honneur du Sacré-Cœur.

16 Dimanche.—3^{me} du mois.—Fête de la T. Ste Trinité.—A la messe de 7 h. ½, com. mens. des jeunes filles.—Offices solennels.—A 2 h., réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur. (La cloche en donnera le signal à 1 h. ½).

19 Mercredi.—3^{me} du mois.—Ste Julienne de Falconiéri, vierge.—Jour de l'Association des Mères chrétiennes.—Le soir, à 8 h., réunion de la Confrérie.

20 Jeudi.—Fête du T. S. Sacrement—A 8 h. messe de Monseigneur, com. générale de la Ligue Eucharistique.

N.B.—A partir d'aujourd'hui, le soir, à 8 h., neuvaine préparatoire à la fête du Sacré Cœur.



21 Vendredi.—St-Louis de Gonzague, un des patrons de la jeunesse.—A 8 h., messe des enfants.

23 Dimanche.—4^{me} du mois,— SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU.—Après la messe basse de 10 h., procession aux reposoirs de la ville.—A 2 h., réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur, (La cloche en donnera le signal à 1 h. ½).—Le soir à 6 h., vêpres, exercice de la neuvaine au Sacré-Cœur. Salut.

24 Lundi.—Nativité de St Jean Baptiste.—Le soir, à 8 h., neuvaine au Sacré-Cœur ainsi que les jours suivants.

25 Vendredi.—FÊTE DU SACRÉ-CŒUR, titulaire de l'église paroissiale.—A 7 h., messe de Monseigneur, avec chants.—Après la messe de 8 h., exposition du T.S. Sacrement pour toute la journée. Le soir à 8 h., complies, sermon, procession, litanies du Sacré-Cœur, amende honorable, bénédiction.

29 Samedi.—S.S. PIERRE ET PAUL, apôtres.—Fête patronale de la paroisse. Le soir à 6 h., chapelet et salut.

30 Dimanche.—Solemnité de ST PIERRE, apôtre.—Offices solennels. A 2 h., vêpres, procession aux reposoirs de la ville. Salut.

Actes Paroissiaux

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1935)

BAPTÈMES.—Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 21 Avril,—DESDOUET Julien-Pierre ; Parrain : Julien LeGoff ; Marraine : Marie Clochet.—TILLARD Lucie-Maryse ; Parrain : Jean Tillard ; Marraine : Marie Delacour.—VIGNEAU Allain-Emile ; Parrain : Eugène Vigneau ; Marraine : Eugénie Mesnil.—ROULET Guy-Alfred ; Parrain : Alfred Roulet ; Marraine : Adéla Planté.—*Le 28*,—LETOURNEL Victor-Pierre ; Parrain : Pierre Ruault ; Marraine : Claire Vernhet.—DE ARBURN Marie-Emilienne ; Parrain : Pierre De Arburn ; Marraine : Renée Poirier.

Le 12 Mai,—BRIAND Monique-Eva ; Parrain : Francis Delcheverry ; Marraine : Annie Briand.

MARIAGES. Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 23 Avril—ABANTZABÉ Charles et QUÉMART Denise.—*Le 24*,—HAALA Henri et SABAROTZ Elizabeth.—FAVEREAU Jacques et SIBE Andrée.
Le 4 Mai.—LENORMAND Joseph et SAILLARD Hélène.

SÉPULTURES.—Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 16 Avril.—FLOURY Yves, 37 ans, marin du Spitzberg.—*Le 24*,—CAMPOT Marcel, 30 ans.—*Le 8 Mai*,—LANDRY Solange, 32 ans.

Joseph RENOU, Réparations de chaussures.



LA BONNE PAGE

L'Eglise et l'Etat.

(Suite)

Les droits de l'Eglise.

L'Eglise a le droit de prêcher la religion de Jésus-Christ, son fondateur, et par les moyens qu'elle juge convenables, par les encycliques de ses papes, par les mandements de ses évêques, par l'enseignement de la chaire et des écoles, par la presse. Sa parole ne peut-être enchaînée, et tout entrave apportée à sa prédication est un attentat impie et sacrilège,

Elle a le droit d'administrer les Sacrements, qui sont les canaux ordinaires de sa vie ; d'organiser les cérémonies du culte, même des cérémonies extérieures et publiques, comme les processions et les pèlerinages.

Elle a le droit de faciliter aux âmes la pratique de la perfection chrétienne, en créant des ordres religieux et des congrégations.

Elle a le droit d'élier ses évêques et de pourvoir aux autres charges ecclésiastiques ; de perpétuer la race sacerdotale, en fondant des œuvres et des séminaires pour le recrutement et l'éducation du clergé ; de maintenir la dignité de ses prêtres en réclamant pour eux, contre d'autres services largement compensateurs, des immunités, des exemptions légitimes.

Elle a le droit de demander les ressources nécessaires à sa vie, à l'exercice de son culte, à l'entretien de ses ministres, de ses œuvres, de ses temples. Elle ne se refuse pas à la pauvreté évangélique, mais cette pauvreté ne doit pas se confondre avec la misère et l'impuissance.

Elle a enfin le droit d'imposer à ses membres sa foi, sa morale et sa discipline, de punir par des peines spirituelles les fautes publiques et les rébellions.

Son autorité, comme sa prédication, ne peut-être paralysée, et toute entrave apportée à son gouvernement, dans les divers actes que nous venons d'énumérer, est aussi un attentat impie et sacrilège.

Ces droits lui viennent de Jésus-Christ, Fils de Dieu. Elle les a revendiqués au sortir du Cénacle, devant les magistrats de la Judée, et pendant trois siècles, sous le glaive et la persécution. Depuis, les nations civilisées l'ont toujours considérée comme une puissance souveraine et légitime.

On objectera qu'il s'agit d'un Etat dans l'Etat ; il faudrait dire plutôt que c'est



l'Etat dans l'Eglise, car elle n'a d'autres limites que les limites du monde. D'ailleurs, cette formule non plus n'est pas exacte, car l'Eglise et l'Etat, nous l'avons montré plus haut, ne sont pas deux sociétés homogènes. Elles peuvent donc exister en même temps et dans le même lieu sans se nuire.

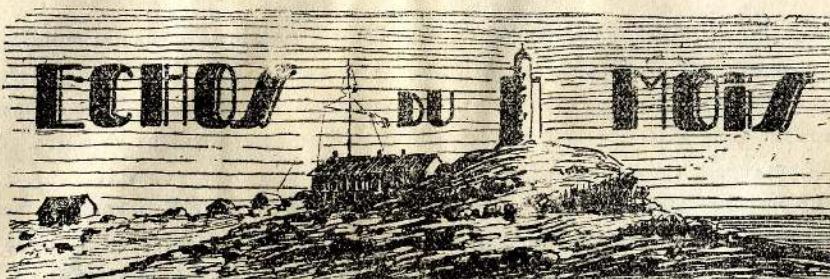
Il est cependant des questions qui ressortissent aux deux pouvoirs.

Le mariage, par exemple, sacrement véritable destiné à perpétuer les enfants de Dieu, intéresse au plus haut degré l'Eglise : mais c'est en même temps un contrat civil. Les deux sociétés sont donc appelées à ratifier la même union, et il importe que les conditions en soient acceptables à la fois par l'Etat et par l'Eglise.

Nous citerons encore *les écoles* : l'instruction littéraire et scientifique est d'ordre profane : à ce titre, elle incombe à la famille, qui peut avoir recours à l'initiative de l'Etat ou à l'initiative privée de certains groupements ou institutions, à la condition toutefois que l'un et les autres méritent sa confiance. Et précisément, parce que le bien moral et religieux de l'enfant dépend des principes et de l'attitude des maîtres, la question des écoles intéresse aussi, au plus haut degré, l'Eglise. Qu'arrive-t-il alors ? *Théoriquement, les droits de Dieu et les droits de César ne peuvent être en conflit que par la mauvaise volonté des hommes, car César n'a de droits que ceux que Dieu lui a donnés, et Dieu ne se contredit pas. Une entente est toujours possible.* Ajoutons qu'elle est infiniment souhaitable, et l'Eglise, pour éviter les dissensions funestes au bien des âmes et à la prospérité des peuples, est disposée aux concessions les plus larges. L'Histoire l'a montré bien des fois.

Casimir Périer Mourant

Au lit de la mort, Casimir Périer, déplorant amèrement ses erreurs passées, s'écriait : « La religion, voilà ce qui est important, il n'y a que cela de bon sur la terre. C'est un grand malheur qu'on ait oublié la religion ; on ne sait pas ce qu'on a perdu ». Puis, s'adressant à un jeune médecin qui était auprès de lui : « Qu'est-ce que vous en pensez, jeune homme ? Aimez-vous la religion ? Avez-vous de la religion ? » Le jeune médecin lui ayant répondu que cette affaire ne le regardait pas et qu'il s'abstenait de s'en occuper : « Vous avez tort, reprit vivement le malade, vous avez tort, mon ami ; vous vous en repentirez plus tard. Sans la religion, rien ; c'est moi qui vous le dis, et vous le verrez ; prenez garde à vous ! »



Conférence avec projections sur les Nouvelles Hébrides.— M. Aubert de la Ruë, le distingué géologue que nous avons été heureux de voir revenir dans nos îles donna, le mardi 16, à la Salle municipale des fêtes, une très intéressante conférence sur «les Nouvelles Hébrides». Les détails les plus divers nous permirent de faire connaissance avec ce pays extrêmement varié et avec les mœurs de ses habitants primitifs, disons même trop primitifs.

C'est aux Nouvelles Hébrides que se trouve M. Sautot notre ancien administrateur.

La Semaine Sainte.— Elle fut particulièrement suivie. On sentait dans la foule des fidèles, un désir profond de «veiller et de prier» auprès du Maître crucifié.

Il y eut de très nombreuses communions le Jeudi Saint. Le soir de ce même jour, après l'Office des «Ténèbres», l'Heure Sainte retint près du «Tombeau», une centaine d'hommes. Toujours courageux, les membres de la Confrérie du Saint Sacrement, assurèrent la relève d'Adoration jusqu'au matin du Vendredi.

A l'Office, chant de la Passion. Comme on voudrait dire à celui que Saint François d'Assise appelle «le pauvre bon Dieu» et Bossuet nomme «le divin lépreux» que nous sommes de ses amis! Mais hélas, nous oublions que le redoutable privilège des amis est de pouvoir porter des coups plus dououreux. Il n'est pas en effet de bourreau plus redoutable qu'un ami. Le sermon du soir nous le fait mieux comprendre.

Dès 7 h. 15 commence, le Samedi Saint, la bénédiction du feu nouveau, puis c'est le chant de l'«Exultet», la lecture des Prophéties, la bénédiction des fonds baptismaux, le chant des Litanies des Saints tandis que le prêtre, le diacre et le sous-diacre se prosternent au pied de l'autel.

C'est enfin la Messe solennelle, le Gloria joyeux au son des cloches et l'Alleluia qui, dans une progression voulue, semble pénétrer jusqu'aux Cieux où vit le Christ ressuscité.

Les voiles des statues tombent; les ornements les plus riches revêtent les



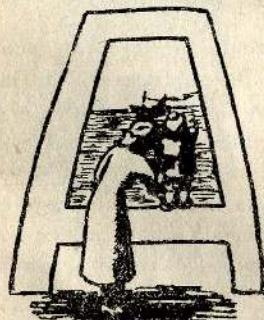
autels. Des fleurs ! il y en a partout. C'est la fête de la joie, c'est Pâques.

L'Office Pontifical laisse à tous l'impression de la puissance ordonnée. Il est impossible d'échapper à l'emprise du Cycle liturgique. Tout parle de triomphe, tout chante l'alleluia et tous sont dans la joie.

Remise de la Légion d'honneur à M. J. Lefèvre. — Le Lundi de Pâques, 22 Avril, à 11 h., en présence des corps élus et des membres de la Légion d'honneur, M. l'Administrateur remit la croix à M. J. Lefèvre, en récompense de ses longs services dans les différents Conseils de la Colonie.

Le lundi suivant, 29, la salle des délibérations de la Mairie accueillait la même assemblée. Aux applaudissements de tous une magnifique croix fut offerte en souvenir à M. J. Lefèvre par ses collègues du Conseil d'Administration, de la Chambre de commerce, du Conseil municipal et du Conseil de Fabrique.

Nos sincères félicitations se joignent au regret de savoir M. et M^{me} Lefèvre sur le point de partir en France.



u Foyer. — La Confrérie du St Sacrement avait projeté de nous offrir une séance le Mardi gras. Mais les circonstances défavorables obligèrent à la renvoyer après le carême. Aussi le Dimanche 21 Avril notre petite salle était-elle remplie d'un public sympathique. Ce fut une soirée de détente, de délassement, de rire. Les divers numéros furent tous très goutés, surtout la désopilante saynète « Camomille ».

Cette séance fut reprise le dimanche 28, devant M. l'Administrateur et M. le Maire, au profit de la Société des Marins.

Elections des membres du Comité Consultatif de la pêche locale. — 21-28 Avril.

Elus St Pierre : Elie Rio ; Richard Slaney ; Emile Eugène Vigneau ; Pierre Frioult ; Eugène Levavasseur.

Île aux Marins : Constant Jugan, fils ; Emile Boissel.

Miquelon : Alexis Girardin ; Alfred Gaspard ; Joseph Gaspar.

La « Ville d'Ys ». — Le voilà revenu notre aviso, surveillant du Nord Atlantique. Le Jeudi 25 Avril, sa grise silhouette se détache sur les flots noirs. — Bientôt, il vient prendre sa place habituelle à la cale du charbon. Son Commandant est, comme l'an dernier, M. le Capitaine de Frégate Pierre Goybet.



Le dimanche 28 a lieu le match de foot-ball entre l'équipe du bord et la deuxième équipe de l'A. S. S. P. Match assez terne où l'on sent, de part et d'autre, le manque d'entraînement. Nos jeunes gens réussissent néanmoins à rentrer sept fois le ballon dans les filets de nos visiteurs, contre un but marqué par ceux-ci.

Le lundi 29, vers dix heures, la Ville d'Ys part pour sa première tournée sur les Bancs, d'où elle doit aller aux Etats-Unis. Nous ne la reverrons qu'en Octobre,

Départ. — M. J. Michel est parti avec sa famille pour s'établir en Gaspésie (Canada). — Que le bon Dieu lui donne de réussir.

Clôture du Jubilé de la Rédemption. — 25-28 Avril. — En union avec tout l'Univers catholique, notre paroisse a fait son triduum. Le programme imprimé avait été distribué dans toutes les familles au début de la semaine. Nous ne pouvons narrer par le détail ces jours de fêtes. Qu'il nous suffise de dire que la paroisse a répondu avec un magnifique entrain à l'appel de Monseigneur le Préfet apostolique.

Pour donner un sens plus pénétrant à cette clôture du Jubilé, il fut décidé que la reproduction aussi exacte que possible des instruments de la Passion, serait exécutée et exposée aux regards des fidèles. Quoi de plus émouvant, en effet, que cet appareil de tortures, en face du Très Saint Sacrement exposé ! Leçon vivante pour les enfants et combien plus suggestive encore pour les grandes personnes. Que de réflexions intimes ont suggéré les liens, le marteau, les tenailles, les clous, la couronne d'épines, la lance... Tous ces instruments portés en procession par de jeunes « Croisés », firent verser bien des larmes.

Nous remercions, au nom de tous, les personnes qui, sous la direction aver'tie du R. P. Cornu, mirent tout leur talent et leur piété à faire les coussins, les instruments de la Passion et les pancartes correspondantes.

L'église avait peine, chaque soir, à contenir la foule. Et ce fut, pendant ces trois jours, un véritable assaut à la Table Sainte.

Le souvenir de ce triduum ne s'effacera pas de sitôt.

Fête des Marins. — La clôture du Jubilé coïncidait avec la Fête annuelle des Marins. Jamais, dit-on, le temps ne s'était montré si favorable. A 10 h. Grand'Messe solennelle. Monsieur l'Administrateur et les Consuls sont au banc du Gouvernement. Avec la Municipalité se tiennent M. le Capitaine de Frégate Goybel, commandant la Ville d'Ys, et ses officiers.

Monseigneur le Préfet Apostolique, après avoir salué M. l'Administrateur et M. le Commandant de la Ville d'Ys, fait, dans le discours d'usage, l'évocation du travail de nos marins avec la force d'âme qu'il suppose et la confiance en Dieu si profondément ancrée dans tous les cœurs.



Le chant est, en partie, exécuté par les Marins : nous retrouvons, au répertoire, les mélodies traditionnelles avec leur cachet local.

Grâce au temps exceptionnel, la Procession eut son plein succès. Après la bénédiction de la mer, retour à l'église pour le salut très solennel de Clôture du Triduum.

Au son du carillon fut chanté l'hymne d'action de grâces : le « Te Deum ».

Naufrage de la « Pomone ».— A 8 h. du soir le 1^{er} mai, la goélette terre-neuvienne « Edwina » mouillait en rade de St Pierre ayant à bord les 28 hommes du trois mâts « Pomone », de St Malo. La « Pomone » a coulé par voie d'eau dans l'après-midi du 29 avril. Heureusement, à ce moment, l'Edwina se trouvait à deux milles environ. L'équipage de la « Pomone » n'eut qu'à faire disparaître l'épave et à se confier aux marins anglais. Il est des naufrages qui ne se passent pas aussi bien.



a Communion des petits.— Le dimanche 5 mai, à la messe de 7 h. 30, les petits enfants de 7 ans sont groupés en haut de la nef. Jésus les attend ; et leur impatience est grande aussi de sentir sur leurs lèvres l'Hostie qui contient le Bon Dieu. Autour, les papas et mamans suivent de leur mieux la messe ; par moments, un regard vers l'enfant....une pensée profonde d'intime bonheur partagé avec lui. Monseigneur a ouvert le tabernacle... voici les Tout-petits rangés à la Table Sainte. Jésus s'unît à eux. Le beau défilé reprend en sens inverse....ils sont plongés dans leur prière....tandis que leurs parents viennent aussi recevoir Dieu. Comme c'est touchant.

Voici les noms de ces enfants :

Edouard Bourgeois, Jacques Briand, Pierre Dibarrat, Victor Gautier, Georges Gaston, Raymond Lafitte, Charles Landry, Georges Lafourcade, Jean Légasse, Richard Légasse, Jean Pannier.

Georges Arozaména, Georges Baslé, Robert Iza, Charles Jackman, Georges Lafargue, Pierre Laloi, Pierre Letournel, Edouard Pierroux, Henri Roussel, Roger Siegfried, Joseph Vigneau, Théophile Vigneau.

Pierre-Marie Arthur, Maurice Blin, Louis Cambray, Guy Capdeville, Francis Cuza, René Emile Disnard, René Louis Disnard, Jean Doussin, Jean Garzoni, Pierre Hélène, Francis Joret, Jean Lechevallier, Eugène Ledret, André Lefèvre, Albert Lepape, René Maillard, Henri Sabarrotz.

Thérèse Girardin, Marguerite Lefèvre, Mariette Morazé, Marie Paturel, Madeleine Salomon.

Thérèse Albistur, Cécile Arnaud, Viviane Briand, Arlette Clochet, Josépha Cormier, Marie-Thérèse Flandigan, Renée Guillou, Rita Ilharéguy,



Marie Lemaine, Victoria Leournel, Alice Mahé, Albertine Mahé, Marie-Gabrielle Roverch, Thérèse Sarrazola, Henriette Thébault.

Georgina Haran, Marguerite Haran, Suzanne Sabarrotz.

A l'Etoile de la Mer

Vieux Cantique de Marins normands au départ pour Terre-Neuve.

I

Vierge sainte, exaucez-nous,
Notre espoir est tout en vous.
Chère Dame de la Garde,
Très digne Mère de Dieu,
Soyez notre sauvegarde
Pour nous défendre en tout lieu.

II

Lorsqu'un bruyant tourbillon
Est poussé par l'aquinon,
Lorsque le tonnerre gronde
Et que tout semble périr,
Hâtez-vous, Reine du monde,
De venir nous secourir.

III

Soutenez de votre bras
Et nos vergues et nos mâts.
Fortifiez le cordage,
Les câbles et les haubans,
Pour faire tête à l'orage,
Parmi la fureur des vents.

IV

Claire Etoile de la mer,
Montrez-vous dans le danger ;
Dans la nuit la plus obscure,
Servez de phare et de nord
A ceux qui, sous votre augure,
Espèrent de prendre port.

V

Conservez à tous moments
Tous nos pauvres bâtiments.
Faites que pas un n'échoue,
Quand les écueils et les flots
Font trembler de poupe en proue
Les chefs et les matelots.

VI

Si l'ancre vient à casser,
Gardez-nous de nous froisser ;
Soyez notre ancre maîtresse,
Aidez notre faible effort,
Et nous donnerez quelque adresse
Pour nous guider dans le port.

VII

Ouvrez les yeux aux nochers
Pour voir de loin les rochers.
Et quand les vagues chenues
Font bondir le bâtiment
Des abîmes jusqu'aux nues,
Assistez-nous promptement.

VIII

Ne nous permettez jamais
De rompre entre nous la paix.
Chassez loin, douce Marie,
De tribord et de bâbord,
Le trouble et la crierie
En nous tenant bien d'accord.

IX

Chacun de nous est fâché
D'avoir si souvent péché.
O Dame de Bonne Garde,
Faites nous ressouvenir
Que partout Dieu nous regarde,
Pour mieux vivre à l'avenir.

X

Suppliez votre cher Fils
Qu'il bénisse nos profits.
Ajoutez au bon passage
Un heureux et prompt retour,
Et nous vous rendrons hommage
Avec sentiments d'amour.



Un peu de notre Histoire (131).

1826-1827

Une dépêche de l'amiral Campell, gouverneur de Terre-Neuve en date du 10 Avril 1785, adressée au gouverneur Dansville, permettait aux pêcheurs de Saint Pierre et Miquelon d'aller couper du bois de chauffage dans la baie du Désespoir de la grande île voisine, sous la condition expresse de ne faire aucun commerce avec les Anglais.

D'autre part on sait qu'aux termes des traités intervenus entre la France et l'Angleterre, il est formellement interdit à leurs navires pêcheurs de s'adonner à leur industrie en dedans des limites fixées par ces traités, c'est-à-dire à moins de trois milles des côtes des possessions des deux nations.

Or, jusqu'en 1827 aucune représentation sérieuse n'avait été faite aux commandants de Saint Pierre et Miquelon au sujet de ces infractions à ces règlements, commises par leurs administrés. Ceux-ci, à la vérité, non seulement ne se bornaient pas à s'approvisionner de bois de chauffage, mais se permettaient en outre de couper du bois propre à la construction et de pêcher dans les havres, à petite distance de terre. Les Terre-neuviens finirent par prendre ombrage de ces abus et en référèrent à leur gouvernement.

C'est ainsi qu'au cours d'une tournée de Terre-Neuve, le gouverneur de cette île Sir Thomas John Cockman, relâcha à St Pierre pour faire au sujet de ces abus des représentations soit-disant à titre tout à fait amical au commandant de la colonie et qu'il s'empressait de profiter de cette occasion pour lui exprimer le désir du commerce anglais de traiter directement avec les autorités de Saint Pierre pour la fourniture du bois tant à l'administration qu'aux particuliers.

M. Borius déclina cette offre, alléguant justement que ses administrés étaient presque tous démunis de moyens pour payer ces fournitures et qu' d'autre part il était à craindre que les négociants anglais ne profitassent de cette circonstance pour exagérer leurs prix de vente. Le gouverneur Cockman parut vouloir laisser les choses en l'état. De son côté le chef de la colonie lui fit la promesse d'interdire formellement aux pêcheurs, sous peine de sanctions, de couper du bois de construction et de faire respecter les conventions relatives à la pêche.

En portant à la connaissance du ministre la visite du gouverneur de Terre-Neuve, le commandant Borius ne lui cache pas la crainte qu'il éprouve que, en dépit des bonnes dispositions de Sir Cockman, ou ne défende aux pêcheurs sédentaires de s'approvisionner de bois à la grande terre où les traités ne laissent aucun droit aux Français.



Les craintes de M. Borius étaient fondées. C'est en effet de cette époque que date le prélude des multiples vexations provoquées par le commerce de Terre-Neuve, vexations qui, dans la suite, devaient créer bien des difficultés aux négociants de nos îles. Inutile d'ajouter que la baie du Déscspoer fut fermée aux coupeurs de bois.

(A suivre)

E. S

L'orgue.

Tout doucement les dons arrivent....Très doucement. La quête de Pâques nous a apporté une aide appréciable. Merci. Mais....il y en a qui ne pensent pas que c'est pour eux que nous tendons la main. Dans chaque famille une partie du budget est affectée aux plaisirs.....Allons, un petit sacrifice.

Abonnés, Amis, si vous le pouvez, envoyez-nous votre obole pour l'orgue de notre église.

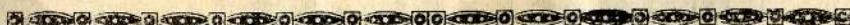
Le Calvaire.

Nous attendons le Christ. Dès son arrivée une cérémonie d'une solennité exceptionnelle sera organisée pour le porter triomphalement au Calvaire. A cette procession prendront part les Croisés avec les instruments et souvenirs de la Passion.

Les habitants du quartier auront à cœur de bien orner le parcours et les environs immédiats.

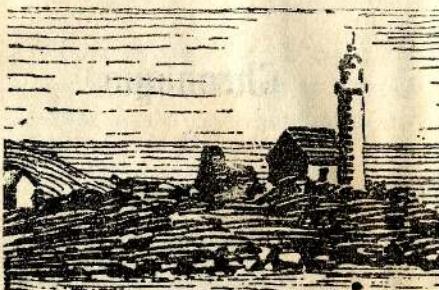
**La Communion Solennelle et La Confirmation
sont fixées à St Pierre
au dimanche 2 Juin.**

L'examen aura lieu le jeudi 23 mai, à 9 h. 30 .



Faites vivre et prospérer votre petite revue
en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



Chronique de

l'Île-aux-Marins

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 5 Mai. — NICOLAS Alain-Francis-Roland ; Parrain : Jean Nicolas ; Marraine : Rolande Nicolas.

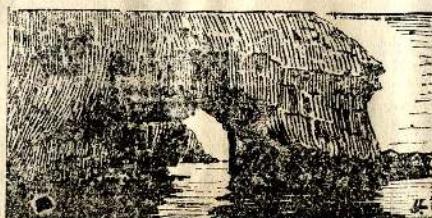
**

Elections. — Le dimanche 5 Mai eurent lieu les élections municipales. Une seule liste fut présentée aux suffrages des électeurs, celle de M. Pierre Sérgignac dont le mandat de maire venait d'expirer. Ont été élus au 1^{er} tour de scrutin : Pierre Sérgignac père, Eugène Morel, Constant Jugan père, Alexis Nouvel, Pierre Chatel, Eugène Lenorais, Pierre Sérgignac fils, Léon Nicolas, Ferdinand Sollier, Joseph Heudes, Joseph Quédinet, Joseph Lehuénen.

La Mission. — Dans la matinée du dimanche des Rameaux, par une pluie battante et froide, nous arrivait, de St Pierre, le prédicateur de la mission, le R. Père Letourneur. Le soir à 5 heures, bien que le temps continuât à être exécrable, les paroissiens vinrent nombreux assister à l'ouverture de la mission, et leur nombre s'accrut les jours suivants. Le prédicateur parla sur les grandes vérités ; il le fit, comme d'habitude avec son âme d'apôtre, dans un langage imagé, saisissant et bien à la portée de l'auditoire. La journée du lundi et celle du mardi furent consacrées à la visite à domicile de tous les paroissiens. Partout le prédicateur reçut le meilleur accueil. Aussi au sermon du soir, le mardi, il fut heureux d'en remercier les îliens et il saisit l'occasion pour leur rappeler qu'il est de bon ton de rendre la visite et que cette visite il demande à tous de la lui faire au confessionnal. Tous les paroissiens, on peut bien le dire, à part quelques infirmes ou quelques malades, s'approchèrent de la Ste Table le Jeudi-Saint ou le dimanche de Pâques. Que le R. Père Letourneur trouve ici l'expression de notre profonde gratitude. Ce même matin de Pâques cinq petits enfants : Eugène Quédinet, Georges Franché, Henri Chatel, Raymonde Lecourtois, et Léoncie Lenorais faisaient leur communion privée.

A Vendre ; Propriétés situées à l'angle des rues Brue et de la Poudrière,

J. et E. MACÉ



Chronique de Miquelon

BAPTÈME.—Est devenu enfant de Dieu et l'Église.

LUCAS Alfred-Joseph-Léonce ; Parrain : Léonce Lucas ; Marraine : Florence Marie Detcheverry.

SÉPULTURE.—A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

VIGNEAU Héloïse-Anita, née Poirier.

**

8 Avril.—Le Colonia arrive, tous pavillons déployés: Monsieur l'Administrateur est à bord et, pendant quelques jours, va se reposer parmi nous de ses fatigues administratives. Que n'est-il resté plus longtemps ? il avait apporté le beau temps et la neige fondait rapidement.

Semaine Sainte.—Pour se préparer à faire les pâques, tout Miquelon se pressait le soir aux exercices de la retraite. Le Jeudi-Saint, toutes les femmes et jeune filles s'avancèrent à la sainte table. Ce qui fut encore plus beau, ce fut de voir au matin de Pâques tous les hommes au grand complet occuper la nef et s'approcher de l'autel pour la communion.

Jubilé.—C'est dans ces grandes occasions que Miquelon mérite bien sa réputation de paroisse chrétienne. Toute la semaine de Pâques, ce ne fut que processions et visites à l'église. Après le Jubilé fait en commun, beaucoup de personnes ont voulu le gagner 2 et 3 fois.

Le printemps.—Miquelon est métamorphosé : la neige a disparu, la terre apparaît morte, il est vrai, mais elle porte en elle des énergies nouvelles et sans tarder elle manifestera sa vie par la verdure, les fleurs, les fruits. Et déjà l'on songe à son jardin. Si le temps continue, l'été annoncé si beau est à notre porte.

Concours de tir.—Dernier de la saison d'hiver.

1^{er} prix : Louis Orsini.— 2^{me} prix : Gaston Gaspar d.— Prix d'honneur : Gaston Gaspar d.

A Vendre

Une propriété comprenant : une maison d'habitation tout confort, un terrain et un grand magasin avec cave en ciment. **Prix : 40.000 francs**

S'adresser à Mme Francis ROSSE



Notre revue « **Le Foyer Paroissial** » est le seul périodique des Iles St Pierre et Miquelon (*en dehors du Journal Officiel*).

C'est une revue mensuelle de 24 pages, qui tire à 800 exemplaires.

Nous vous prions de la favoriser de vos annonces.

Voici nos tarifs :

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an.
1 page 17/11			200 frs.	300 frs.
1/2 page 8/11	40 frs,	70 frs,	125 frs.	200 frs.
1/3 page 5/12	25 frs.	40 frs.	70 frs.	125 frs.
1/4 page 4/11	20 frs.	35 frs.	60 frs.	100 frs.
1/8 page 4/5	12 frs.	20 frs.	30 frs.	50 frs.

Petites annonces : 1 mois 8 frs. ; 3 mois 15 frs. ; 1 an 30 frs.



A Vendre:

Une auto *Ford* bon état.

S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

Un Doris moteur Lathrop : 1200 fr. chez M. Noel ARTHUR



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Oeufs,etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et dépannage de postes ré-
cepteurs Radio

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters	
Layette	Mercerie
COURONNES	MORTUAIRES

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

H. PATUREL COUFFON

RADIOS WESTINGHOUSE
radios Pilos Lampes R.C.A.

A Vendre. — pour cause de départ, automobile français
marque « *Mathis* » modèle 1932, coupé grand luxe
KLP Y Sport, 9 c.v., 4 cylindres, 4 freins, état neuf,
très bon état de marche, équipement complet,
consommation : 7 à 8 litres d'essence aux 100 km.

Distance parcourue : 6907 km. Prix avantageux.

S'adresser à *M. Laurelli, à St Pierre*

A Vendre : Ma son meublée, *Tout confort moderne*

Occasion exceptionnelle--Grand Rabais--durant 3 mois
Fleurs et Couronnes mortuaires, Perles, Métal, Céramiques
Marbres--Plaquettes--Christ en porcelaine et bronze--etc--
Venez consulter les prix au magasin.

François OLLIVIER, place du Feu Rouge.

A Vendre

Une auto de luxe, marque chevrolet 3000 fr Chez M. P. HACALA
Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.



— 11 —

A VENDRE :

Une propriété sise à Saint-Pierre, avec entrées rues
Hautefeuille et Raymond Poincaré, comprenant:

- 1^e Une maison d'habitation avec cave en ciment, chauffage central, électricité, eau chaude et eau froide à l'évier et dans la cave.
- 2^e Un magasin, état neuf, à usage d'étable, pouvant être transformé en garage.
- 3^e Un grand jardin potager, basse-cour, c'épier.

Le tout avec ou sans cheptel.

Mise à prix : 35 000 francs

S'adresser à

M. Théodore GIRARDIN

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE
derniers modèles 11 et 15 lampes.
livrés avec Antenne Spéciale
et jeu de lampes de recharge.

Le Scott de Luxe n'existe pas en série.
Chaque appareil exécuté sur Commande est livré
avec garantie de 5 ans.
Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL agent, à Saint-Pierre et Miquelon.

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

SALON DE LECTURE**CONFORT MODERNE**

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE. HAPIA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNÉOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX**HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES**

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TELEPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H. A. PATUREL

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux

Biscuits fins Confiserie, Fruits

Légumes, grains, foin, charbon

Conféctions, Caisses etc.

Représen'tant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Newfoundland Canada Steamships Limited

Shaw Steamships Company.



VETEMENT TIP TOP TAILORS Limited.

Les échantillons et modèles pour l'hiver 1934-35 sont arrivés.

La Silhouette du pardessus pour cette saison est en tous points remarquable. Elle est harmonieusement en équilibre avec les formes naturelles. Il est confortable et en même temps nettement dessinée.

Le rembourrage artificiel des épaules a été fortement atténué. On conserve un certain ourlage, mais les épaules carrées ont fait leur temps.

Leur collection cette fois est variée autant qu'on peut le désirer et leur **PRIX UNIQUE** est de :

Pardessus ou Complet

\$ 23,50

Les vêtements sortant de chez eux sont des vêtements d'une distinction et d'un goût parfait.

BERGER Tailoring Co Limited

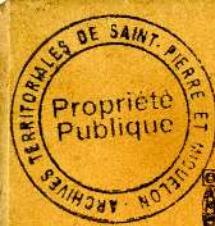
Vous trouverez chez BERGER des complets et des pardessus avec une coupe irréprochable et un travail fini dans un grand choix de draps d'Angleterre en toutes qualités dans les teintes mode aux prix de :

\$ 19 à \$ 36

En commandant chez BERGER on vous livrera un costume ou un pardessus sur mesures qui vous donnera en tous points satisfaction.

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAQUERRE



La Banque Canadienne de Commerce

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. FILON

Directeur.